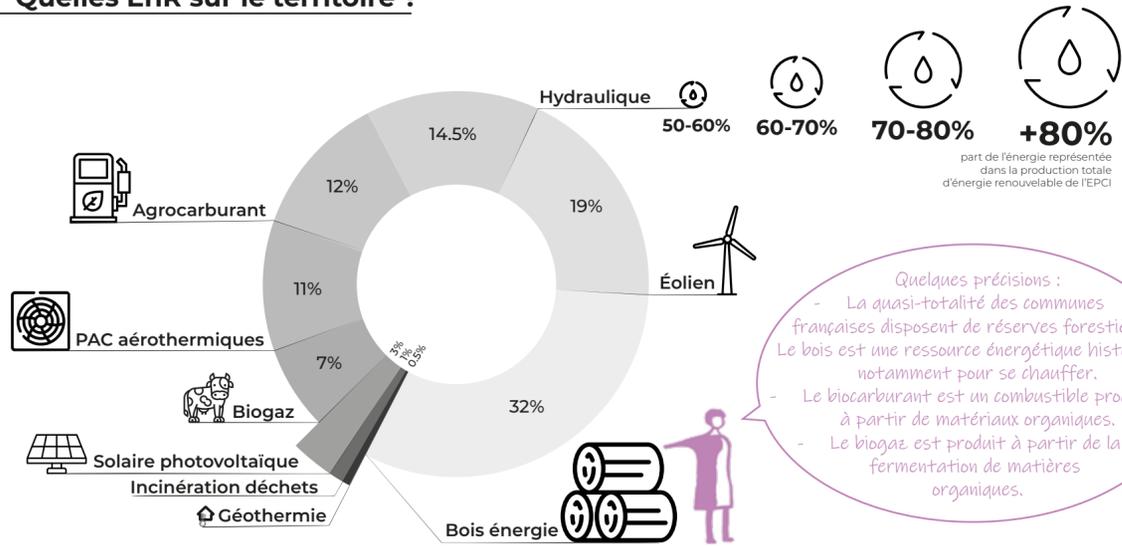


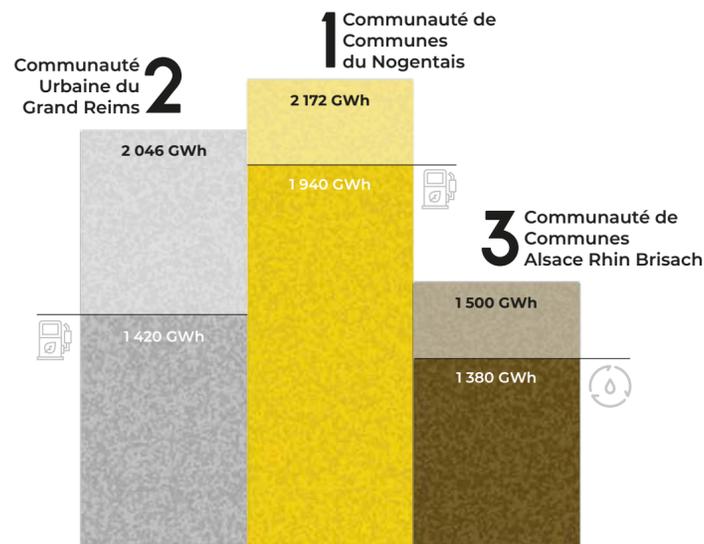
Quelles EnR sur le territoire ?



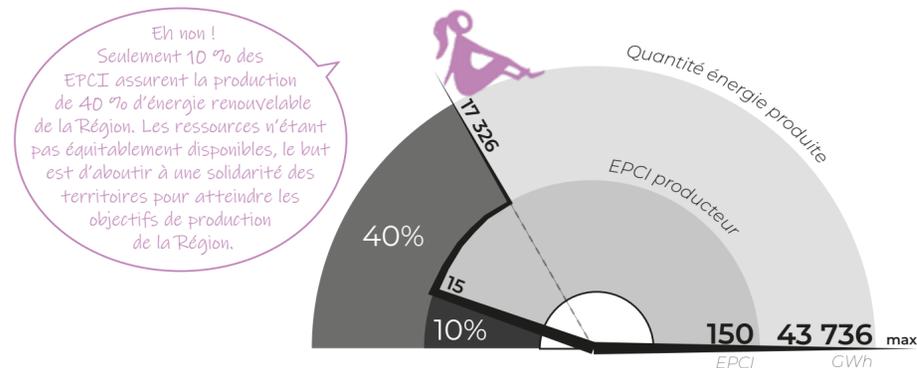
Quelques précisions :

- La quasi-totalité des communes françaises disposent de réserves forestières. Le bois est une ressource énergétique historique, notamment pour se chauffer.
- Le biocarburant est un combustible produit à partir de matériaux organiques.
- Le biogaz est produit à partir de la fermentation de matières organiques.

Qui sont les meilleurs producteurs ?



La charge de production est-elle bien répartie ?



Y'a-t-il des EPCI passifs ?

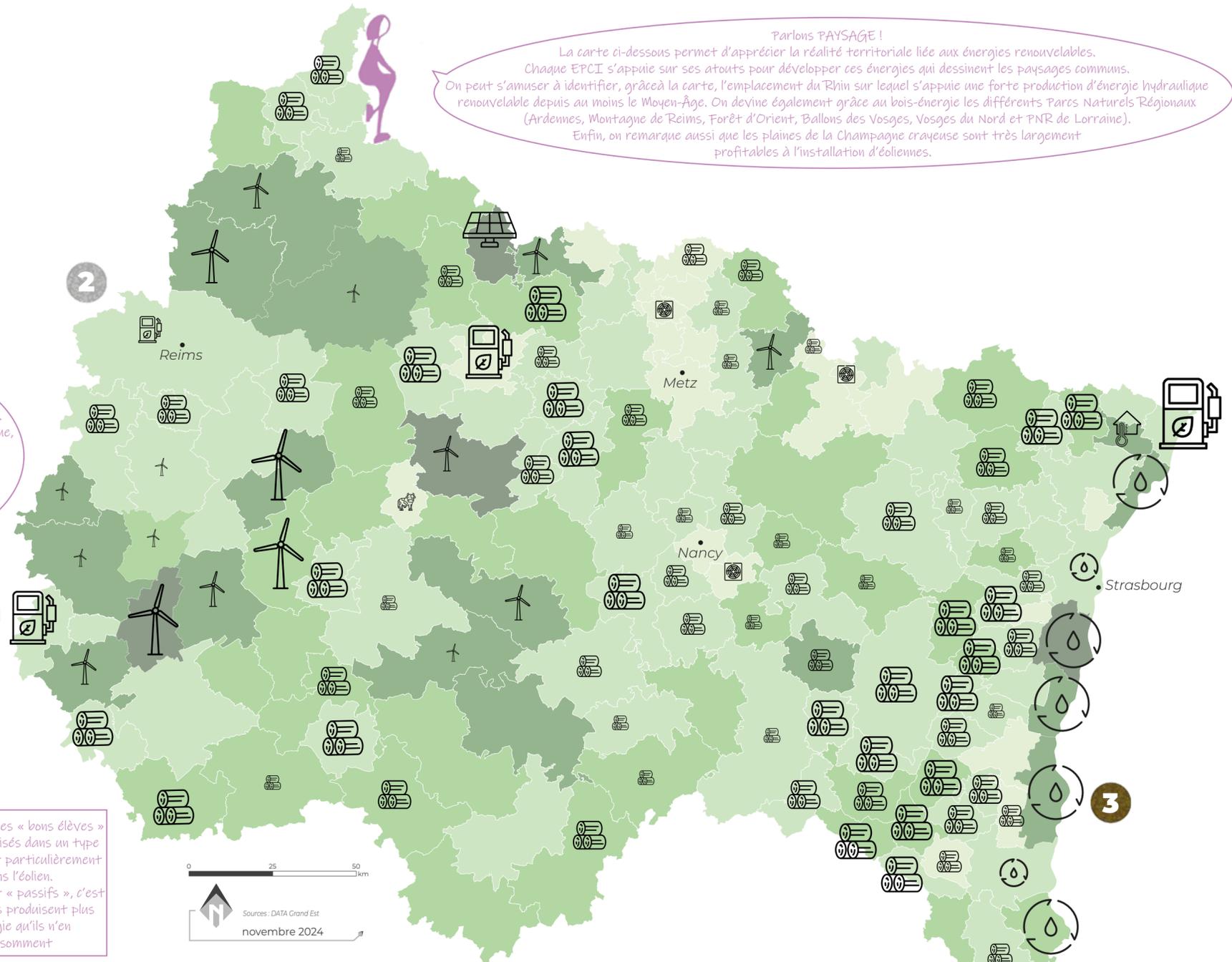
ratio = $\frac{\text{prod}}{\text{conso}}$

ratio	nbr EPCI concernés
> 100 %	4
60 - 100 %	18
26 - 60 %	40
15 - 26 %	68
0 - 15 %	20

22 EPCI → 15 EPCI avec éolien majoritaire

26% moyenne Grand Est 2022

Beaucoup de territoires sont encore dépendants des énergies non renouvelables : nucléaire, pétrole, centrale électrique... Ce qui explique que certains ratios soient faibles !



La plupart des « bons élèves » sont spécialisés dans un type d'énergie, et particulièrement dans l'éolien. 4 EPCI sont « passifs », c'est à dire qu'ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment

Métropoles et communauté urbaine, les mauvais élèves ?

Entité	ratio	Proportion (%)
Eurométropole de Strasbourg	19 %	63 %
Metz Métropole	14 %	28 %
Métropole du Grand Nancy	9 %	48 %
CU du Grand Reims	19 %	69 %

Les métropoles et la communauté urbaine ont une consommation d'énergie bien supérieure au reste du territoire du fait de la population et des activités. L'artificialisation des sols y est plus importante ce qui limite aussi les nouveaux projets. Par exemple, la communauté urbaine du Grand Reims à un ratio faible, pourtant elle est deuxième sur le podium des meilleurs producteurs de l'année.